Saisi par le gouvernement, le CESE étudie la tarification sociale de l'eau



TRAVAUX PUBLIÉE LE 04/10/2023

Saisine liée : EAU POTABLE : DES ENJEUX QUI DÉPASSENT LA TARIFICATION PROGRESSIVE

Formation de travail liée : COMMISSION ÉCONOMIE ET FINANCES

L'eau, ressource précieuse, se rappelle de plus en plus fréquemment dans le quotidien des Françaises et Français de par sa quantité en période de sécheresse ou d'inondation, de par sa gestion d'infrastructure (en cas de problème d'accès) et enfin de par son prix.

Saisi par la Première ministre, le CESE doit réfléchir à "des recommandations visant à accompagner les collectivités vers une généralisation de la tarification progressive de l'eau comme moyen de fixer le juste prix de l'eau".

148 litres d'eau potable par jour par Français

C'est la consommation moyenne de chacune et chacun d'entre nous. Indispensable à notre santé, alimentation, notre économie, notre agriculture, nos écosystèmes, l'eau demeure une ressource fragile et rare. Il faut en changer le paradigme : prendre conscience de la rareté et de l'essentielle préservation de l'eau est une chose, agir de façon résiliente en nous adaptant au dérèglement climatique en est une autre. Il est primordial d'apprendre à l'utiliser de manière sobre, à la partager, à adapter nos infrastructures.

Pour répondre à ces multiples enjeux, la question du prix de l'eau devient cruciale. Actuellement, le m3 est au prix moyen de 4.30 euros. Une tarification progressive de son prix permettrait d'inciter les consommateurs, particuliers ou acteurs économiques à davantage de sobriété. Il est nécessaire de soutenir les foyers les plus modestes pour garantir un accès équitable et juste.

L'eau au coeur des travaux du CESE

Le CESE poursuit son travail sur la thématique de l'eau après avoir rendu un avis intitulé La gestion de l'eau et de l'assainissement dans les Outre-mer, rapporté par Michèle Chay et Sarah Mouhoussoune en octobre 2022 dans lequel le CESE s'est déjà prononcé en faveur d'une tarification sociale de l'eau, une déclaration du Bureau du CESE et un avis intitulé Comment favoriser une gestion durable de l'eau (quantité, qualité, partage) en France face aux changements climatiques ? rapporté par Pascal Guihéneuf et Serge Le Quéau.

Le CESE s'attachera dans ce nouveau travail, à établir des recommandations pour accompagner les collectivités vers une généralisation de la tarification progressive de l'eau/.

La Commission de l'Economie et des finances du CESE présentera son projet d'avis à la séance plénière du 29 novembre.

© - copyright CESE - Novembre 2026